



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Générale de la Stabilité Financière et du Financement des Économies
Direction des Activités Bancaires et des Financements Alternatifs

**SITUATION DU SECTEUR DE LA FINANCE ISLAMIQUE DE L'UMOA
À FIN DÉCEMBRE 2021**

JANVIER 2023

SOMMAIRE

INTRODUCTION	8
I – ACTIONS INITIÉES PAR LA BCEAO EN FAVEUR DE LA PROMOTION ET DE LA RÉGULATION DE L'INTRODUCTION FINANCE ISLAMIQUE DANS L'UMOA	8
II - UN PAYSAGE EN PLEINE EXPANSION	9
III – DES INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET DE RENTABILITÉ, EN PROGRESSION	13
3.1 - Activités des IFI de l'UMOA	13
3.1.1 - Emplois	14
3.1.2 - Ressources	16
3.2 - Rentabilité des IFI de l'UMOA	17
3.2.1 - Produit net bancaire	17
3.2.2 - Résultat Brut d'Exploitation	18
3.2.3 - Profitabilité	19
IV – CHANTIERS EN COURS VISANT LE DÉVELOPPEMENT DE LA FINANCE ISLAMIQUE DANS L'UNION	20
Annexe 1 : Activités des IFI de l'UMOA	21
Annexe 2 : Eléments du bilan des IFI de l'UMOA (Montants en FCFA)	22
Annexe 3 : Etat des soldes des IFI de l'UMOA (Montants en FCFA)	25

Liste des Graphiques

Graphique n°1 : Evolution du nombre d'IFI dans l'UMOA	9
Graphique n°2 : Evolution du nombre de guichets physiques et de DAB/GAB	10
Graphique n°3 : Evolution du nombre de comptes ouverts à la clientèle	11
Graphique n°4 : Evolution comparée du nombre de comptes ouverts à la clientèle par les IFI et les établissements bancaires de l'UMOA	11
Graphique n°5 : Evolution de la répartition de la clientèle	12
Graphique n°6 : Contribution des IFI au financement de l'économie	12
Graphique n°7 : Total bilan par typologie	13
Graphique n°8 : Proportion des financements des IFI dans l'UMOA à fin 2021	13
Graphique n°9 : Comparaison du total du bilan des IFI et des établissements de crédit de l'Union (en milliards de FCFA)	13
Graphique n°10 : Structure de l'actif des IFI de l'UMOA	14
Graphique n°11 : Répartition du portefeuille de financements islamiques par instruments	14
Graphique n°12 : Evolution du portefeuille de financements islamiques par instruments	15
Graphique n°13 : Composition du portefeuille de financements islamiques	15
Graphique n°14 : Comparaison du volume des créances sur la clientèle des IFI et des établissements de crédit de l'Union (en milliards de FCFA)	16
Graphique n°15 : Structure du passif des IFI de l'UMOA	16
Graphique n°16 : Structure des dépôts des IFI de l'UMOA	17
Graphique n°17 : Comparaison du volume des dépôts et fonds propres des IFI et des établissements de crédit de l'Union (en milliards de FCFA)	17
Graphique n°19 : Structure du produit net bancaire (PNB)	18
Graphique n°19 : Evolution des soldes intermédiaires de gestion	19
Graphique n°20 : Evolution des indicateurs de rentabilité financière	19

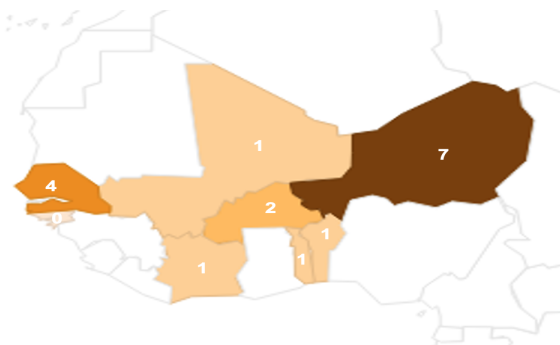
Glossaire

Terminologies	Définitions
Compte/Dépôt d'investissement	Un compte de dépôt rémunéré conformément aux principes et règles de la finance islamique, utilisé par une IFI pour réaliser des investissements.
Compte d'investissement Moudaraba	Un dépôt à terme effectué par un client auprès d'une IFI, en vue de la réalisation d'investissements dans le respect des principes et règles de la finance islamique. L'IFI assure seule la gestion courante des investissements.
Compte d'investissement Wakala	Un compte d'investissement Wakala désigne tout dépôt assorti d'un mandat donné par le déposant, à une IFI, afin de réaliser des investissements pour son compte, en contrepartie d'une rémunération fixée librement entre les parties.
IFI	Institution Financière Islamique.
Ijara	Tout contrat de location d'un bien meuble ou immeuble.
Istisna	Contrat conclu entre une IFI et un fabricant ou un constructeur, par lequel ce dernier s'engage à livrer un bien manufacturé ayant des caractéristiques convenues, à un prix fixe et selon des modalités de paiement arrêtées d'accord parties (au comptant, en différé ou à terme).
Moudaraba	Tout contrat par lequel une IFI apporte des capitaux à un client, en vue de la réalisation de projets d'investissements.
Mourabaha (Mourabaha financement)	Le contrat de vente d'un bien meuble ou immeuble, conclu entre une IFI propriétaire et un client, sur la base d'un coût d'acquisition et d'une marge connus d'avance par les deux parties.
PME	Petites et Moyennes Entreprises.
Qardh	Une opération de prêt sans contrepartie accordé par une IFI. Il n'est assorti d'aucun frais facturé aux clients, à l'exclusion du remboursement des débours ou des frais réels liés à son octroi.

Tawarruq	Une opération de financement aux termes de laquelle un client achète une marchandise auprès d'un vendeur (IFI) avec différé de paiement et la revend au comptant à un tiers pour obtenir de la liquidité.
Wakala financement	Une opération de financement où l'IFI donne mandat au client de réaliser des investissements pour son compte, en contrepartie d'une rémunération fixée librement entre les parties.

RÉSUMÉ

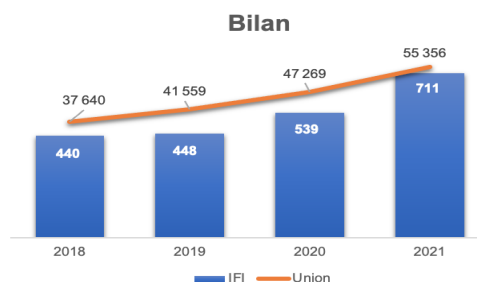
- La présente note consacrée à la **situation du secteur de la finance islamique dans l'UMOA**, a été élaborée sur la base de canevas de collecte de données administrés aux institutions financières islamiques (IFI).
- L'analyse des données collectées a permis de constater que les **initiatives de la BCEAO pour doter le secteur d'un cadre réglementaire dédié** à la finance islamique favorisent le développement de cette activité dans l'UMOA.
- **Le nombre d'IFI a connu une progression moyenne annuelle de 54,3%**, avec l'agrément de 15 nouvelles institutions depuis 2018. Le paysage financier islamique de l'UMOA est composé de 17 institutions (cf. graphique suivant), à savoir 9 entités exerçant à titre exclusif et 8 structures à travers une branche dédiée.



- **La plupart des indicateurs financiers sont bien orientés.**
- La contribution des IFI au **financement des activités économiques** est principalement axée sur les services sociaux et aux collectivités publiques (27,3%) et les industries extractives (16,6%). L'analyse de la structure des financements par secteurs d'activité montre que les IFI ont plus contribué au financement de certains secteurs économiques que les établissements de crédit classique. C'est notamment le cas pour les services sociaux et aux collectivités publiques (27,3% contre 20%), les industries extractives (16,6% contre 2%), l'agriculture, la sylviculture et la pêche (5,3% contre 3%) et pour les bâtiments et travaux publics (11,4% contre 10%).



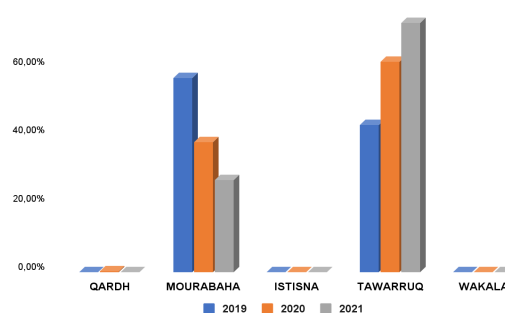
- **La croissance soutenue de l'industrie financière islamique** s'illustre par une progression moyenne annuelle de 25,9% des actifs, supérieure à la moyenne de l'Union (15,4%), bien que le secteur représente moins de 2% de l'ensemble des actifs bancaires de l'Union à fin 2021.



- **L'essentiel des parts de marché de la finance islamique** est concentré au niveau des deux banques "*full islamiques*", représentant 92,7% du total du bilan de l'industrie, correspondant à 97,0% des financements du secteur.



- L'essentiel de l'offre des IFI est concentré sur le "**financement Tawarruq**" et le "**Mourabaha financement**", qui représentent 99,8% des créances sur leur clientèle.

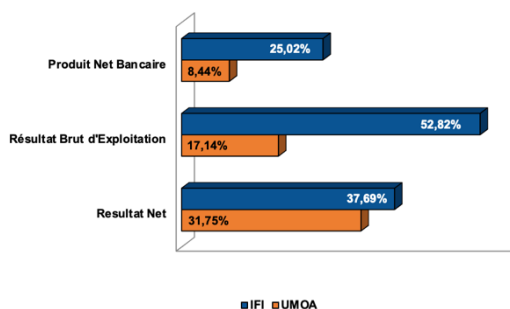


- **La mobilisation des ressources à moyen et long termes par les IFI est faible.** La prépondérance des dépôts à vue induit une inadéquation entre les besoins de financement des emplois de long terme par des ressources équivalentes.

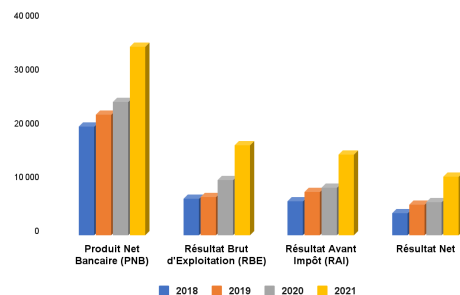
- **Le modèle d'affaires des IFI de l'Union est dominé par la banque de détail.** Il est observé une augmentation moyenne annuelle de 13% de la clientèle des IFI. Celle-ci comprend 162.966 clients à fin 2021 dont 89,9% de particuliers et 5,6% de PME.



- Nonobstant la faible proportion de **comptes d'investissement** par rapport au nombre total de comptes ouverts par la clientèle (0,7% à fin 2021), il est observé une forte croissance de **l'adhésion des clients à ces types de dépôts.**
- **La rentabilité globale des IFI est positive** avec un résultat net en augmentation moyenne annuelle de 37,7% sur la période 2019-2021, supérieure à celle de l'Union (31,7%).



- **La rentabilité du secteur bancaire islamique est confortable,** comme l'illustre la rentabilité des fonds propres ressortant à 13,8% à fin 2021. Une performance qui s'explique, en grande partie, par la bonne maîtrise des frais généraux sur la période d'analyse, en témoigne le coefficient d'exploitation qui s'est établi à 48% contre 62,8% en 2019.



- **La poursuite des initiatives en cours à la BCEAO** en matière comptable, prudentielle, fiscale et de refinancement des IFI devrait contribuer au développement du secteur de la finance islamique dans l'UMOA.



INTRODUCTION

La présente note est consacrée à l'analyse de l'évolution du secteur de la finance islamique dans l'UMOA à fin décembre 2021. Elle a été élaborée sur la base des données collectées auprès des institutions financières islamiques (IFI) en activité dans l'Union.

La note décrit l'évolution du paysage financier islamique, marquée par la croissance continue du nombre d'IFI, et présente l'analyse des indicateurs d'activités et de rentabilité du secteur.

I – ACTIONS INITIÉES PAR LA BCEAO EN FAVEUR DE LA PROMOTION ET DE LA RÉGULATION DE LA FINANCE ISLAMIQUE DANS L'UMOA

Les actions entreprises par la BCEAO pour favoriser le développement de la finance islamique dans l'UMOA portent principalement sur l'édiction d'un cadre juridique spécifique et propice et sur l'accompagnement des acteurs, notamment en matière de renforcement de capacités.

En ce qui concerne le secteur bancaire, la loi portant réglementation bancaire en vigueur dans la zone, prévoit en son article 56 que la Banque Centrale *"peut instituer des dispositions particulières en faveur de certains établissements à statut spécial, notamment les établissements ne recourant pas à l'usage du taux d'intérêt et pratiquant le système de partage des profits et des pertes"*.

S'agissant du secteur de la microfinance, la mise en place du cadre réglementaire de la finance islamique a nécessité une modification de la loi portant réglementation des systèmes financiers décentralisés (SFD).

A ce jour, le corpus réglementaire, visant à permettre le développement de la finance islamique dans l'UMOA, est composé :

- d'un projet de loi uniforme modifiant et complétant la loi portant réglementation des SFD dans l'UMOA, adopté par le Conseil des Ministres, le 29 septembre 2018 ;
- de deux Instructions de la BCEAO relatives aux dispositions particulières applicables aux établissements de crédit et aux SFD exerçant une activité de finance islamique, entrées en vigueur le 21 mars 2018 ;
- de deux Instructions de la BCEAO relatives aux caractéristiques techniques des opérations de finance islamique exercées par les établissements de crédit et les SFD de l'UMOA, entrées en vigueur le 2 mai 2018.

Au titre des initiatives d'accompagnement et de renforcement de capacités, une mission itinérante de sensibilisation s'est déroulée du 25 octobre au 27 novembre 2019 dans les États membres de l'UMOA pour permettre une meilleure appropriation des nouvelles dispositions réglementaires par les institutions financières.

En sus, des sessions de formation¹ ont été organisées en novembre 2020 et 2021 au profit des Associations Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés (APSF) sur les aspects juridiques et opérationnels de la finance islamique dans l'UMOA.

En dépit de ces initiatives, la BCEAO est régulièrement saisie par les établissements à l'effet de se prononcer sur l'applicabilité de certaines dispositions du cadre juridique conventionnel à la finance islamique. L'adaptation des dispositions du cadre légal et réglementaire en vigueur apparaît nécessaire pour permettre une meilleure prise en compte des spécificités de la finance islamique, dans le souci d'assurer la conformité des textes édictés aux principes islamiques.

¹ Cet exercice a été réitéré en novembre 2022 sous l'égide du Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaire (COFEB) au profit des APSFD ainsi que de la profession bancaire de l'UMOA.

A cet égard, les initiatives en cours au niveau de la Banque Centrale visent à rendre pleinement opérationnel le cadre réglementaire pour une promotion accrue de l'activité de finance islamique. Il s'agit notamment de l'instauration des cadres comptable et prudentiel dont les travaux sont en cours de finalisation au niveau de la Direction de la Stabilité Financière (DSF).

Par ailleurs, une revue complète des textes légaux et réglementaires régissant les secteurs bancaire et de la microfinance dans l'UMOA est effectuée par la Direction des Activités Bancaires et des Financements Alternatifs (DABFA), afin d'identifier les dispositions de la finance conventionnelle qui sont incompatibles avec les principes de la finance islamique, et qui pourraient entraver son développement dans l'Union.

En outre, la BCEAO a entamé depuis mars 2021, l'élaboration de projets de guide de gouvernance charaïque et de contrats-types de la finance islamique. A cet effet, un atelier de restitution et de formation a été tenu les 29 et 30 novembre 2022 au siège de la Banque Centrale, dans la perspective de présenter les principales dispositions des projets de documents, pour recueillir les ultimes observations des assujettis, en vue de la finalisation des livrables.

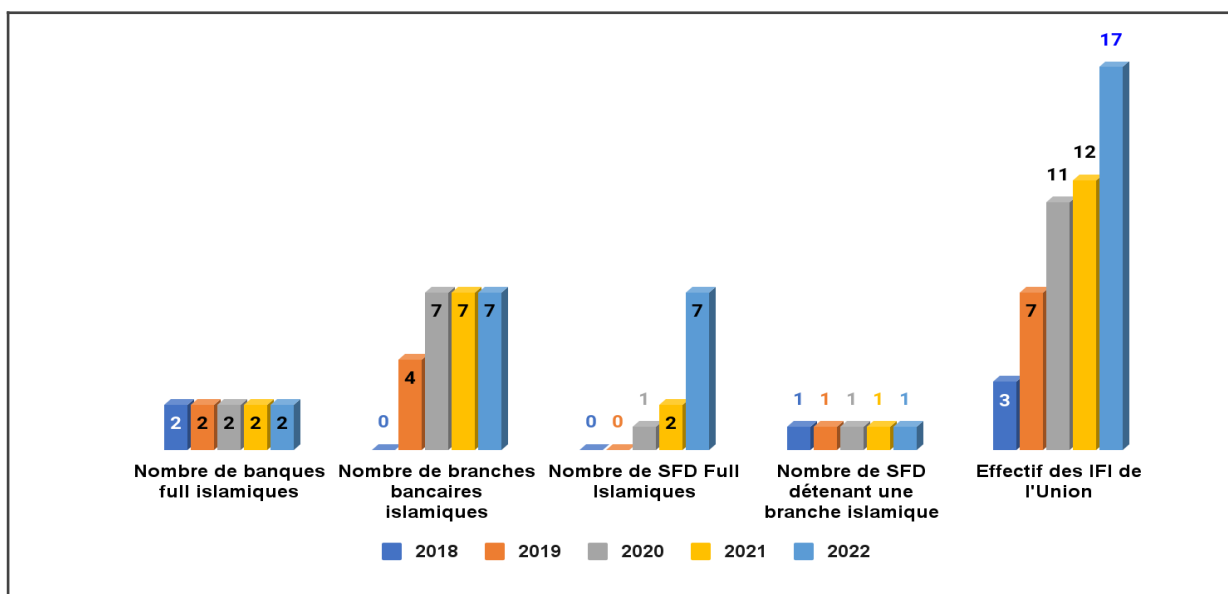
De même, afin d'assurer la compétitivité de l'offre financière islamique, la DABFA a engagé des réflexions visant à identifier les problématiques fiscales qui défavorisent les opérations de finance islamique dans l'Union par rapport à celles de la finance conventionnelle.

Il est également apparu nécessaire d'engager des travaux au niveau de l'Institut d'émission, en vue d'adopter une stratégie pour le refinancement des IFI aux guichets de la BCEAO, conforme aux principes et règles de la finance islamique. Dans l'intervalle, il semble souhaitable d'amender les textes en vigueur pour élargir le champ d'application de l'opération "Tawarruq" à la clientèle non financière.

II - UN PAYSAGE EN PLEINE EXPANSION

L'effectif des IFI a connu une progression moyenne annuelle de 78,3% depuis l'adoption en 2018 d'un cadre réglementaire spécifique à ces institutions.

Graphique n°1 : Evolution du nombre d'IFI dans l'UMOA



Source : BCEAO

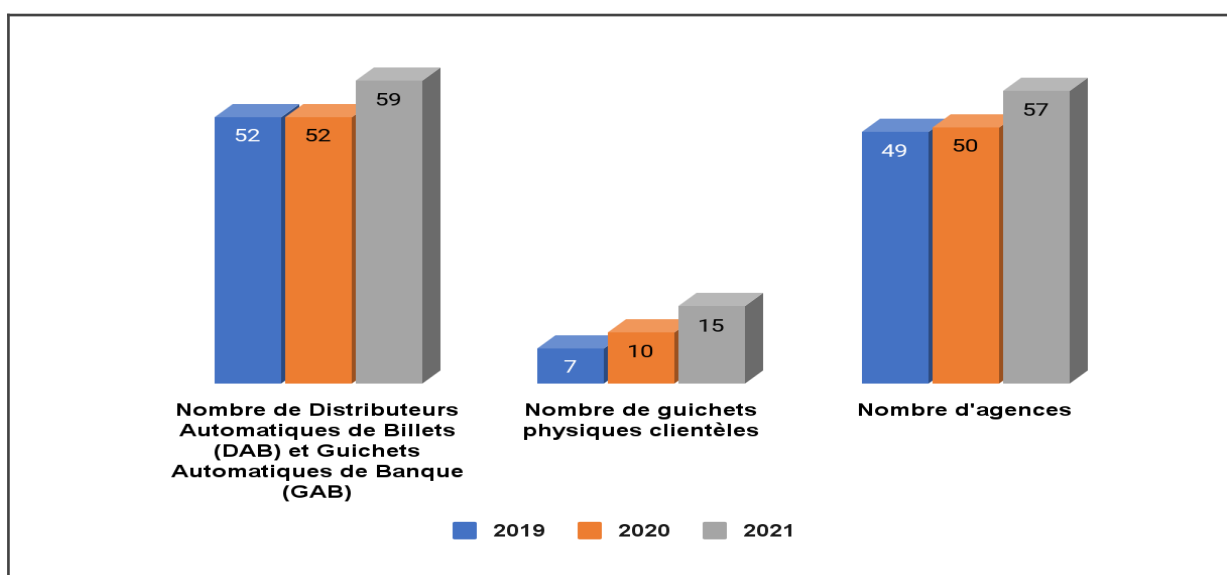
Ainsi, l'UMOA enregistre à ce jour 17 institutions agréées pour offrir des services financiers islamiques, à savoir :

- la Banque Islamique du Sénégal (BIS) et la Banque Islamique du Niger (BIN) exerçant à titre exclusif les opérations de finance islamique (*full islamique*) ;
- le Groupe Coris Bank International (CBI) exerçant partiellement l'activité à travers des branches dédiées (CBI BARAKA) dans ses 7 filiales bancaires agréées au Bénin, au Burkina, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Niger, au Sénégal et au Togo ;
- 7 SFD exerçant à titre exclusif les opérations de finance islamique (*full islamique*), soit
 - 1 au Burkina (Islamic Finance Group) ;
 - 4 au Niger (AL IZZA Finance Islamique, Al Amanah Finance Islamique, AL IIMAN finance SA, et Salam Finance Islamique SA) ;
 - 2 au Sénégal (TAYSIR Finance SA et AL RAHMA MICROFINANCE ISLAMIQUE SA).
- 1 SFD au Niger exerçant partiellement la finance islamique, à travers une branche dédiée « Tadaa Moun Finance Islamique SA »).

A la date du 31 décembre 2021, 11 IFI sur les 17 institutions agréées dans l'Union étaient effectivement en activité. Toutefois, seules 9 ont pu renseigner avec satisfaction le canevas de collecte de données à fin décembre 2021. Il s'agit des 2 banques islamiques ainsi que des 7 branches dédiées CBI BARAKA. Les IFI du secteur de la microfinance semblent éprouver des difficultés à transmettre des informations sur leur activité, en l'absence d'un cadre comptable dédié.

Malgré le contexte de digitalisation du secteur financier, avec un recours accru aux canaux digitaux pour l'offre de services financiers par le biais d'applications mobiles ou d'outils Internet, le réseau d'offres de services des IFI de l'Union a enregistré entre 2019 et 2021, une hausse moyenne annuelle de 7,8% pour se situer à 57 agences contre 49, deux ans plus tôt.

Graphique n°2 : Evolution du nombre de guichets physiques et de DAB/GAB

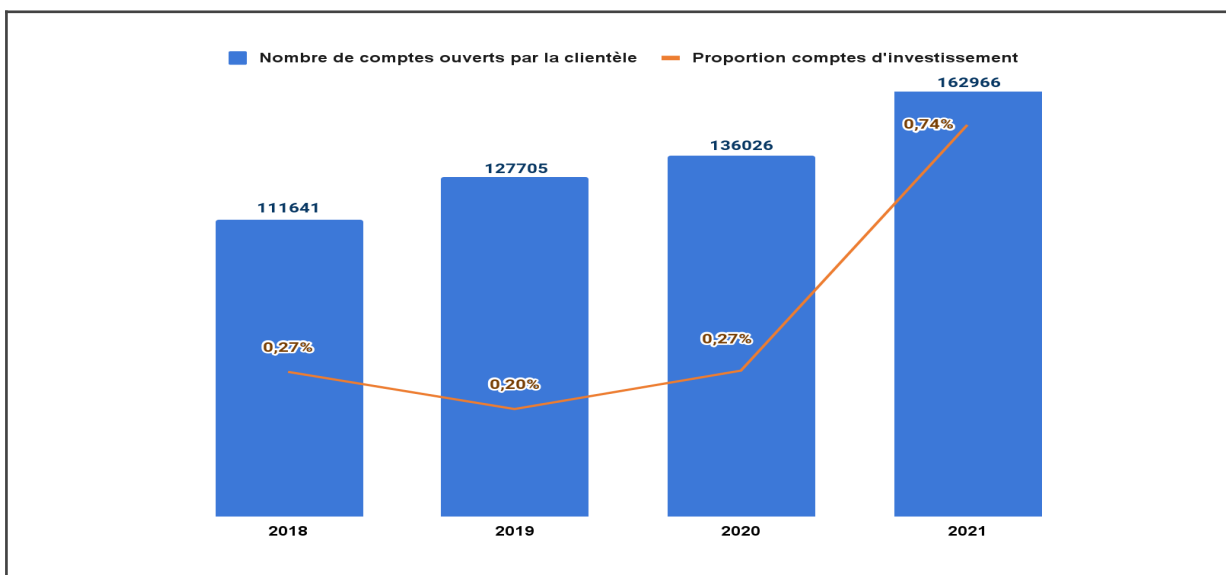


Source : Données collectées auprès des IFI de l'UMOA sur la période 2019-2021

Les guichets physiques et les DAB/GAB suivent la même tendance haussière que celle du nombre d'agences, en affichant respectivement des progressions moyennes annuelles de 46,4% et 6,5%.

En outre, le nombre de comptes bancaires islamiques dans l'ensemble de l'Union s'est accru en moyenne annuelle de 13,1% pour s'établir à 172.152 à fin 2021 contre 134.479 en 2019. Nonobstant la faible proportion de comptes d'investissement par rapport au nombre total de comptes ouverts par la clientèle (0,7% à fin 2021), il est observé une adhésion croissante des clients à ces types de dépôts. En effet, la proportion de comptes d'investissement a triplé relativement à son niveau de 2019, évalué à 0,2% des comptes clients.

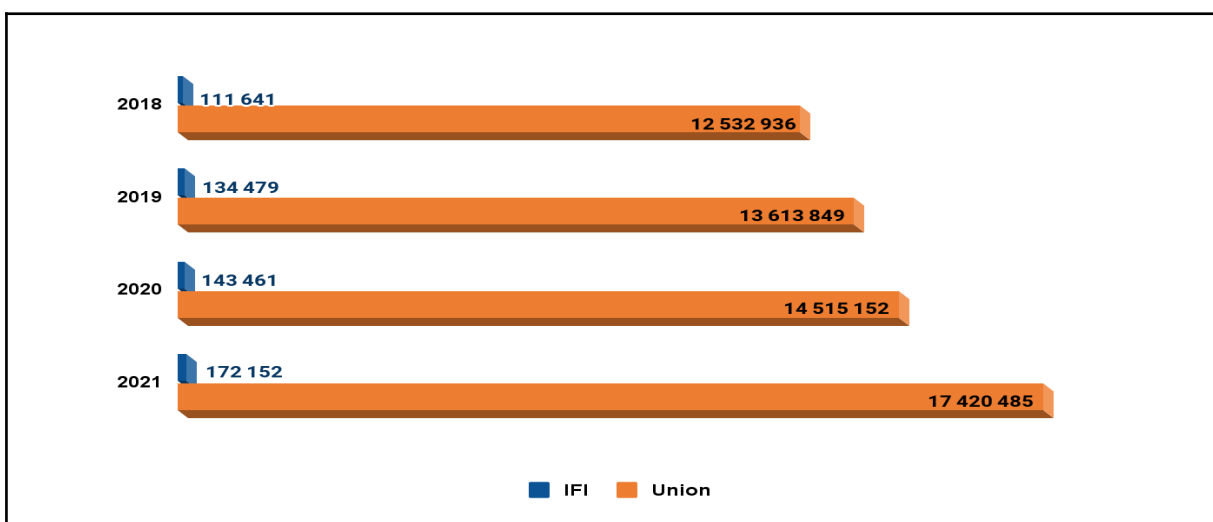
Graphique n°3 : Evolution du nombre de comptes ouverts à la clientèle



Source : Données collectées auprès des IFI de l'UMOA

Les comptes ouverts par les clients des IFI représentent 1% du portefeuille bancaire de l'Union, alors que les financements islamiques constituent près de 2% des financements bancaires de l'UMOA.

Graphique n°4 : Evolution comparée du nombre de comptes ouverts à la clientèle par les IFI et les établissements bancaires de l'UMOA



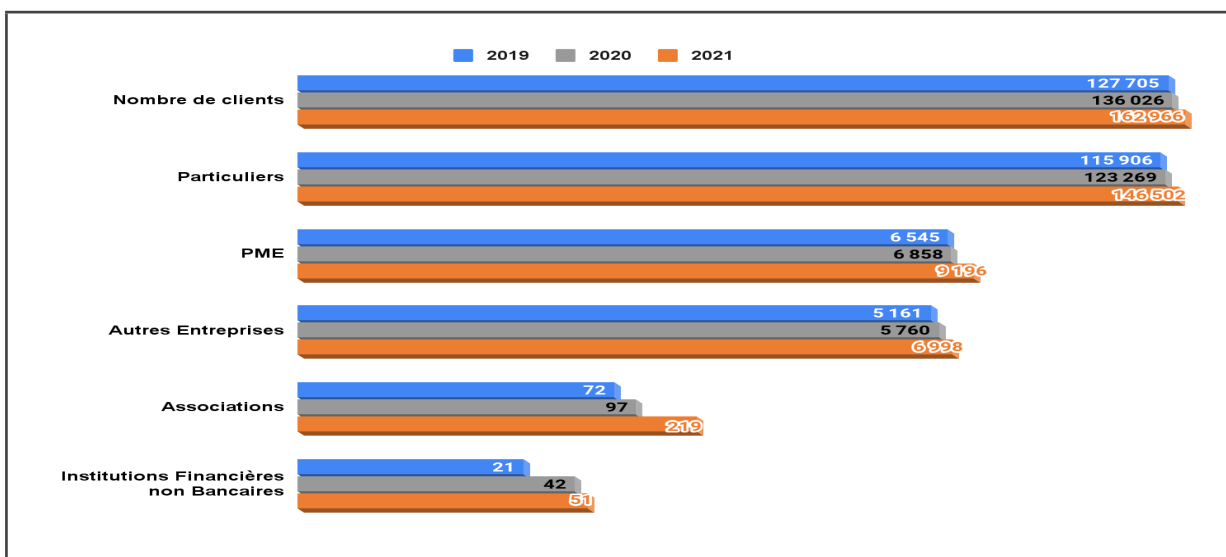
Source : Rapport annuel de la Commission Bancaire et données collectées auprès des IFI de l'UMOA

De plus, les ouvertures de comptes de la clientèle des IFI suivent la même tendance haussière du secteur, toutefois avec une progression moyenne annuelle plus importante, soit 17,3% comparée à 13,7% pour l'UMOA.

La clientèle des IFI a connu une augmentation moyenne annuelle de 13% pour se situer à 162.966 clients à fin 2021, composés de :

- 89,9% de particuliers ;
- 5,6% de PME ;
- 4,3% pour les autres entreprises ;
- 0,2% d'associations et d'institutions financières non bancaires.

Graphique n°5 : Evolution de la répartition de la clientèle



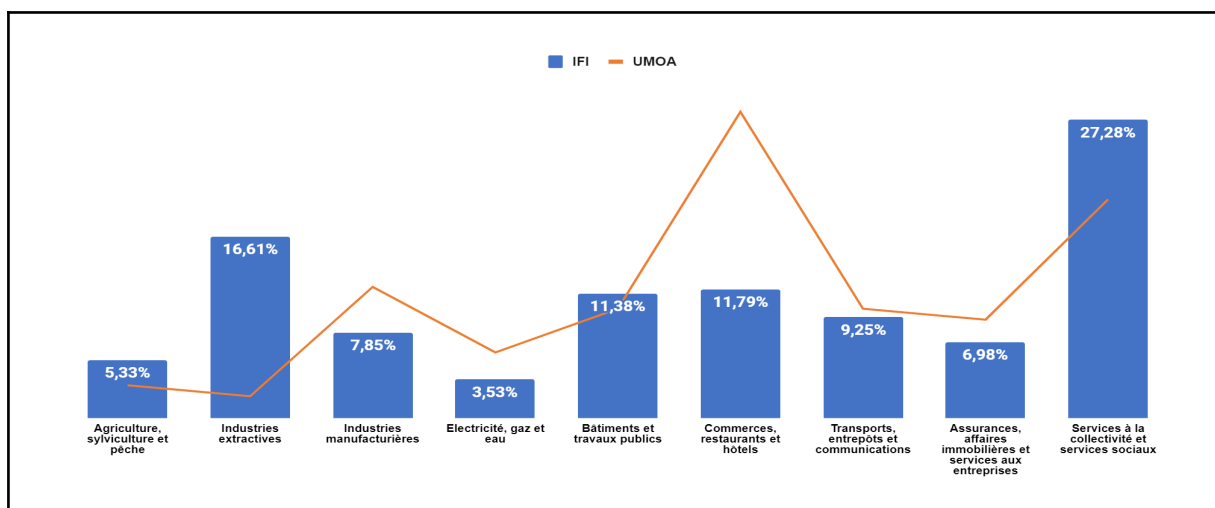
Source : Données collectées auprès des IFI de l'UMOA sur la période 2019-2021

Au titre des activités économiques financées, les IFI ont contribué principalement à soutenir les services sociaux et aux collectivités publiques (27,3%) et les industries extractives (16,6%). Par comparaison aux données de la finance classique, les IFI ont même réalisé des financements plus élevés au niveau de certains secteurs d'activité tels que :

- l'agriculture, la sylviculture et la pêche (soit 5,3% contre 3%) ;
- les bâtiments et travaux publics (11,4% contre 10% pour l'ensemble du secteur bancaire de l'Union).

Toutefois, la contribution de la finance islamique reste modeste par rapport à celle des établissements de crédit classique pour le secteur des commerces, restaurants et hôtels (11,8% contre 28%). Cette situation pourrait s'expliquer par les contraintes qu'éprouvent les IFI à s'assurer que les activités du secteur de l'hôtellerie et la restauration sont conformes aux principes et règles de la finance islamique.

Graphique n°6 : Contribution du secteur financier islamique au financement des économies



Source : Rapport annuel de la Commission Bancaire et données collectées auprès des IFI de l'UMOA

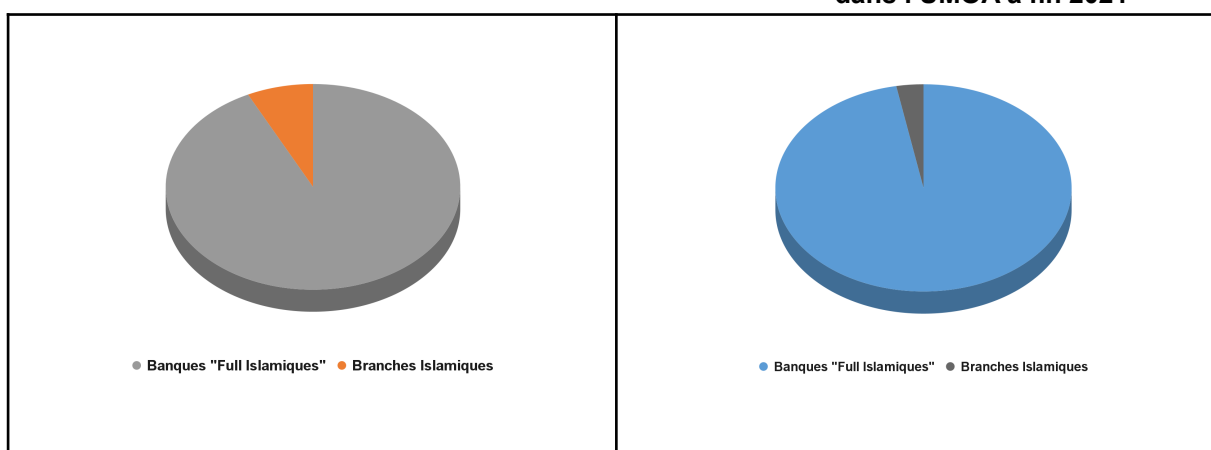
III – DES INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET DE RENTABILITÉ, EN CONSTANTE PROGRESSION

3.1 - Activités des IFI de l'UMOA

A fin 2021, le total bilan des IFI s'est établi à 710,8 milliards² contre 448,3 milliards en 2019, soit une progression moyenne annuelle de 25,9%. Les établissements bancaires "full islamique", à savoir la Banque Islamique du Sénégal (BIS)³ et la Banque Islamique du Niger (BIN) concentrent l'essentiel des activités du secteur, à fin 2021, avec une contribution au total bilan de l'industrie qui ressort à 92,7%, alors que celle relative aux financements accordés à la clientèle s'établit à 97%.

Graphique n°7 : Total bilan par typologie

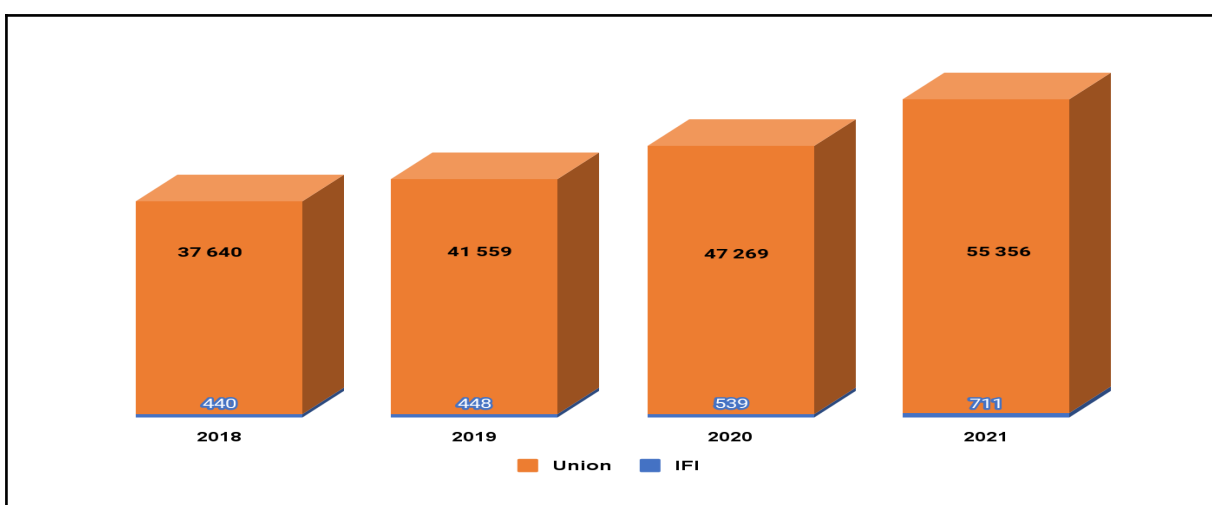
Graphique n°8 : Proportion des Financements dans l'UMOA à fin 2021



Source : Données collectées auprès des IFI de l'UMOA sur la période 2019-2021

Le total du bilan des IFI représente moins de 2% du total des actifs du secteur bancaire de l'Union à fin 2021. Néanmoins, il est noté la croissance plus rapide de cet indicateur (25,9%) sur la période sous revue par rapport au secteur bancaire de l'Union (15,4%).

Graphique n°9 : Comparaison du total du bilan des IFI et des établissements de crédit de l'Union (en milliards de FCFA)



Source : Rapport annuel de la Commission Bancaire et données collectées auprès des IFI de l'UMOA

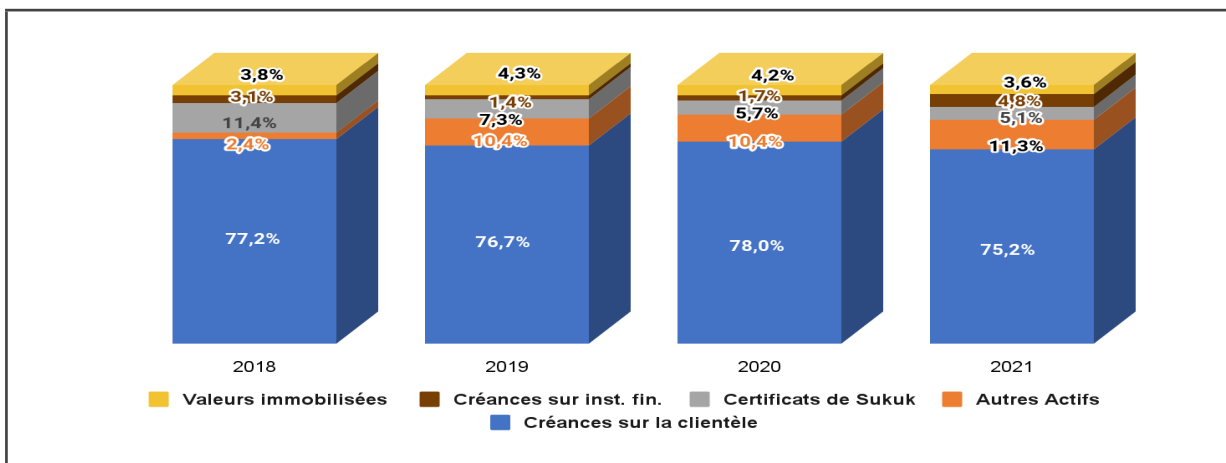
² Dans ce document, la monnaie de référence est le FCFA sauf indication contraire.

³ Il convient de noter que la BIS détient 81,3% du total bilan des IFI de l'UMOA et 77,6% des financements islamiques.

3.1.1 - Emplois

Les créances sur la clientèle non financière représentent 75,2% des emplois islamiques, alors que les créances sur les institutions financières s'établissent à 4,8% à fin 2021. Le solde est constitué de certificats de Sukuk (5,1%), des immobilisations non financières (3,6%), et des autres actifs (11,3%).

Graphique n°10 : Structure de l'actif des IFI de l'UMOA

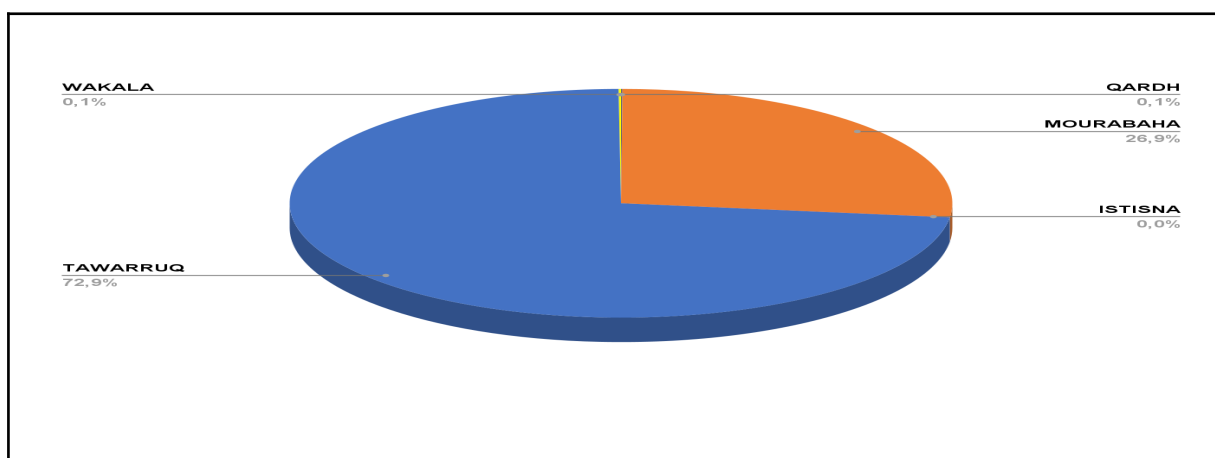


Source : Données collectées auprès des IFI de l'UMOA

En termes de structuration des offres de services à la clientèle, le financement "*Tawarruq*"⁴ apparaît comme le principal instrument utilisé par les IFI. Son encours ressort à 317,1 milliards en 2021, soit 72,9% de l'ensemble des financements accordés par le secteur. Le recours au "*Tawarruq*" par l'IFI⁵ concernée, pour le financement de ses clients, constitue un cas non encadré par la réglementation. A l'examen, l'opération telle qu'elle est pratiquée répond aux besoins de liquidité des clients, respectant les principes et règles de la finance islamique.

Le Mourabaha financement suit le Tawarruq avec 26,88% des financements octroyés par les IFI de l'UMOA. Le "*Qardh*" (0,07%), le "*Wakala*" (0,12%) et "*Istisna*" (0,01%) constituent le reste des produits offerts à la clientèle des IFI de l'UMOA.

Graphique n°11 : Répartition du portefeuille de financements islamiques par instruments

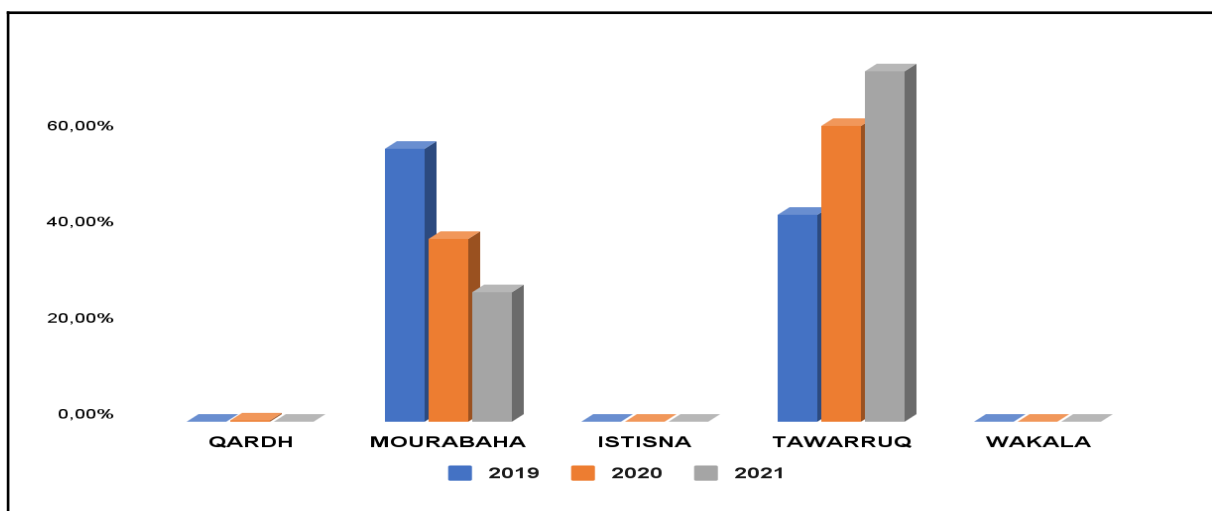


Source : Données collectées auprès des IFI de l'UMOA

⁴ En l'état actuel de la réglementation, le Tawarruq est une opération de gestion de la liquidité habilitée uniquement entre les institutions financières. Une évaluation de la nécessité d'ouvrir le Tawarruq au financement des particuliers est nécessaire et des missions de d'inspection des plateformes dans les plateformes étrangères utilisées par les IFI apparaissent pertinentes.

⁵ Il s'agit de la BIS.

Graphique n°12 : Evolution du portefeuille de financements islamiques par instruments

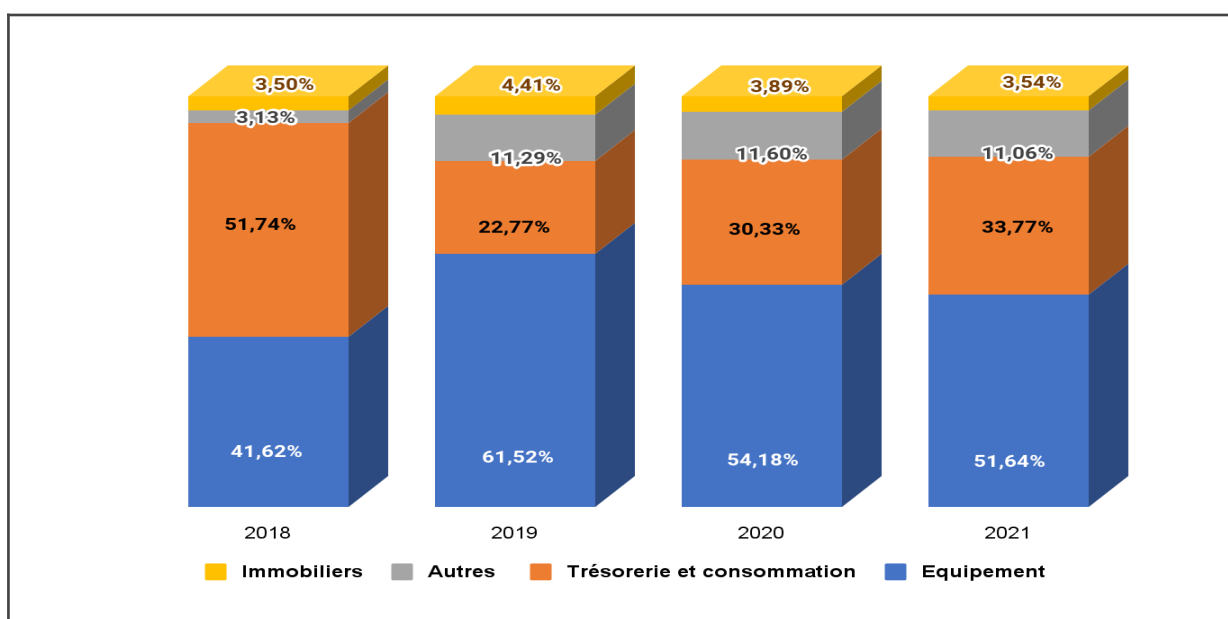


Source : Données collectées auprès des IFI de l'UMOA

Le portefeuille de financements est structuré à fin 2021 comme ci-après :

- 51,6% pour l'équipement (276 milliards) ;
- 33,8% pour la trésorerie (180,5 milliards) ;
- 11,1% pour les autres (59,1 milliards) ;
- 3,5% pour l'immobilier (18,9 milliards).

Graphique n°13 : Composition du portefeuille de financements islamiques



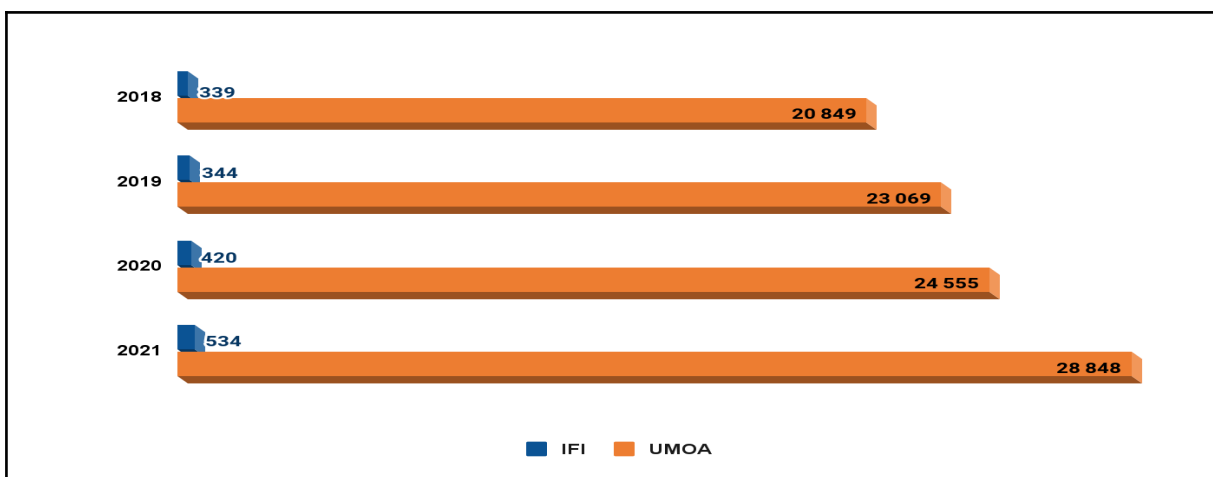
Source : Données collectées auprès des IFI de l'UMOA

Le stock des biens acquis dans le cadre des opérations de Mourabaha a évolué en moyenne annuelle de 85,2% pour s'établir à 398,6 millions à fin 2021.

Rapporté à l'encours total de financements⁶ accordés par les IFI, il en représente 0,07% à fin 2021 contre 0,03% en 2019.

⁶ Il s'agit du stock de biens acquis par les établissements bancaires participatifs et destinés à être revendus dans le cadre de contrats de Mourabaha.

Graphique n°14 : Comparaison du volume des créances sur la clientèle des IFI et du secteur bancaire (en milliards de FCFA)



Source : Rapport annuel de la Commission Bancaire et données collectées auprès des IFI de l'UMOA

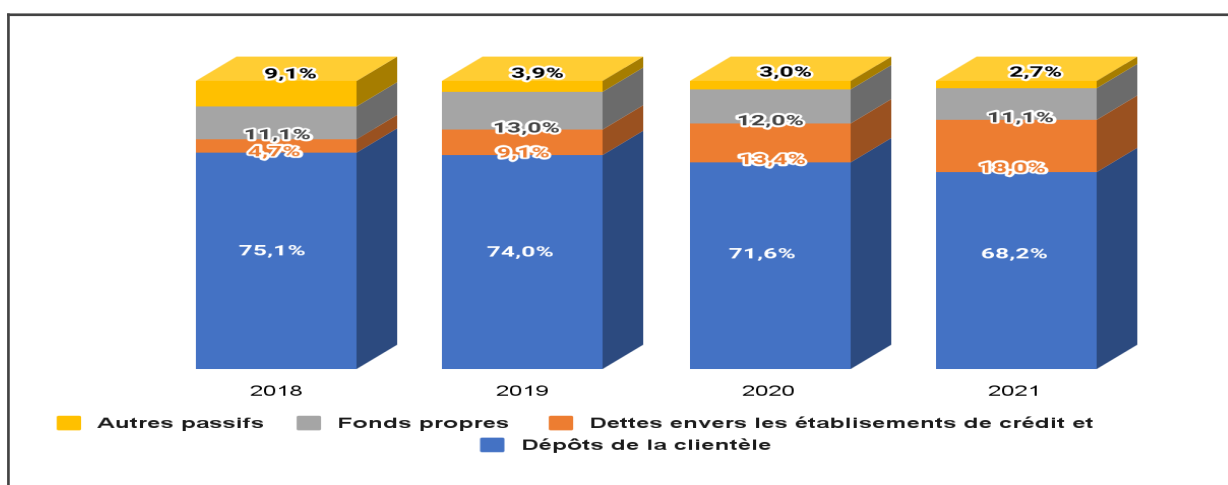
3.1.2 - Ressources

Les ressources financières islamiques se sont également consolidées sur la période sous revue. S'agissant des dépôts de la clientèle, principale composante du passif, ils ont évolué en moyenne annuelle de 20,9% pour se situer à 484,5 milliards à fin 2021.

Pour leur part, les fonds propres des IFI ont progressé de 16,9% en moyenne annuelle pour s'établir à 79,2 milliards à fin 2021. Cette augmentation résulte essentiellement de l'effet conjugué de la hausse, d'une part, du capital social des banques islamiques (BIS de 17,5 milliards) et du creusement, d'autre part, du report à nouveau débiteur du secteur bancaire islamique à 2,8 milliards.

Les injections de capital effectuées par les banques islamiques sont principalement destinées à absorber les résultats déficitaires pour maintenir les niveaux de fonds propres au-dessus du seuil minimal réglementaire. Les dotations en capital des branches islamiques ressortent à 4,5 milliards pour CBI BARAKA.

Graphique n°15 : Structure du passif des IFI de l'UMOA

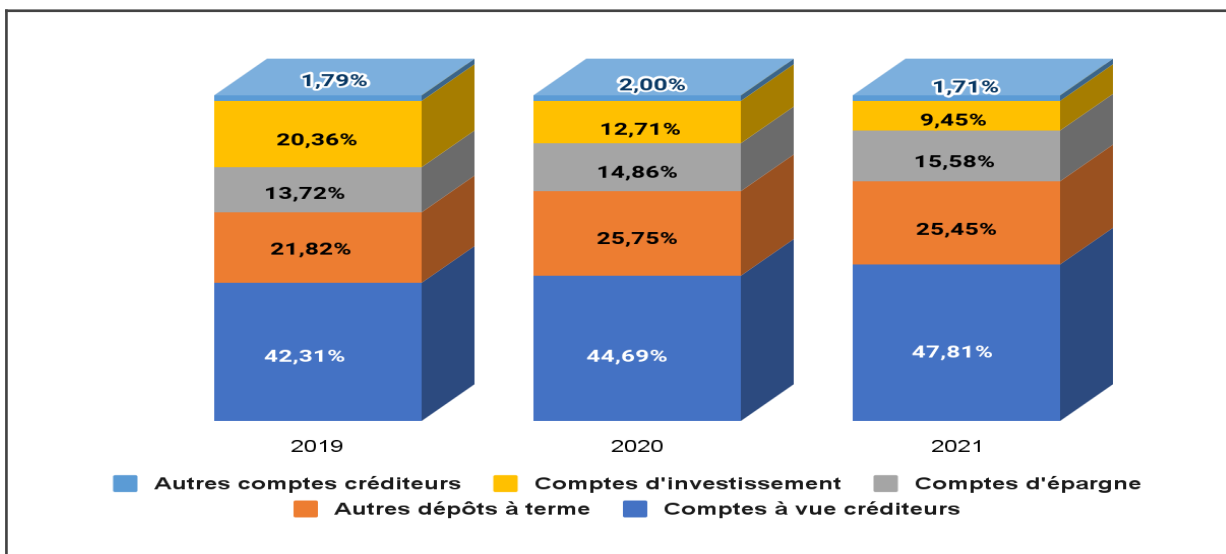


Source : Données collectées auprès des IFI de l'UMOA

A fin 2021, les dépôts à vue collectés par le secteur bancaire islamique ont affiché un encours de 249,1 milliards contre 150,4 milliards en 2019, soit une hausse moyenne annuelle de 28,7%. Les

dépôts de la clientèle représentent 68,2% des ressources des IFI contre 75,1%, deux ans plus tôt. Cette baisse est en faveur des fonds interbancaires.

Graphique n°16 : Structure des dépôts des IFI de l'UMOA

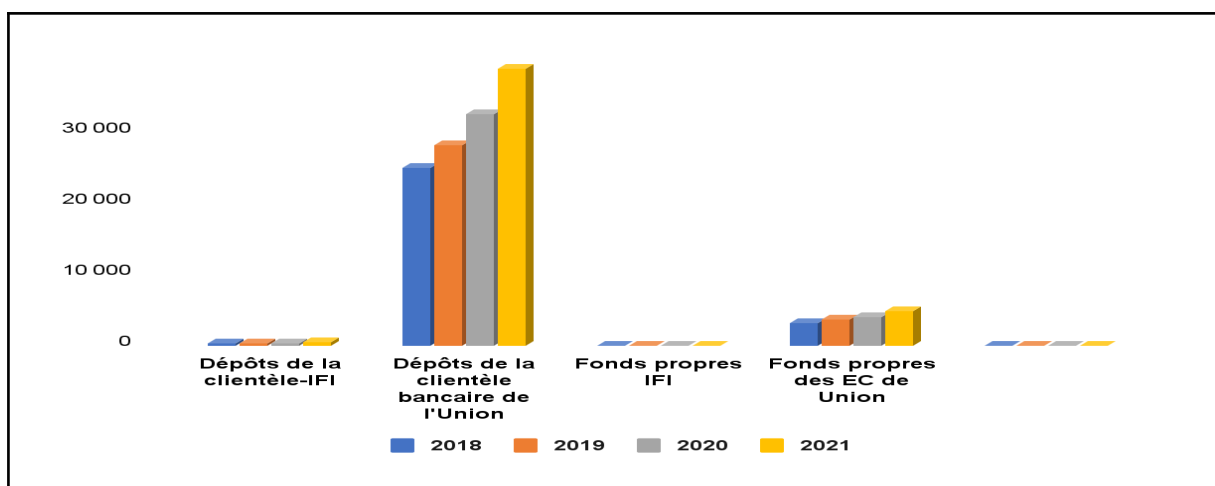


Source : Données collectées auprès des IFI de l'UMOA

De leur côté, les dépôts d'investissement structurés sur la base des contrats de "Moudaraba" et de "Wakala" ont connu une croissance moyenne annuelle de 27,5% pour s'établir à 129 milliards à fin 2021. Ils représentent 26,6% des ressources collectées par les IFI auprès de la clientèle.

Comparés au secteur bancaire de l'Union sur la période 2019-2021, les dépôts et les fonds propres des IFI représentent moins de 2% des agrégats similaires.

Graphique n°17 : Comparaison du volume des dépôts et fonds propres des IFI et des établissements de crédit de l'Union (en milliards de FCFA)



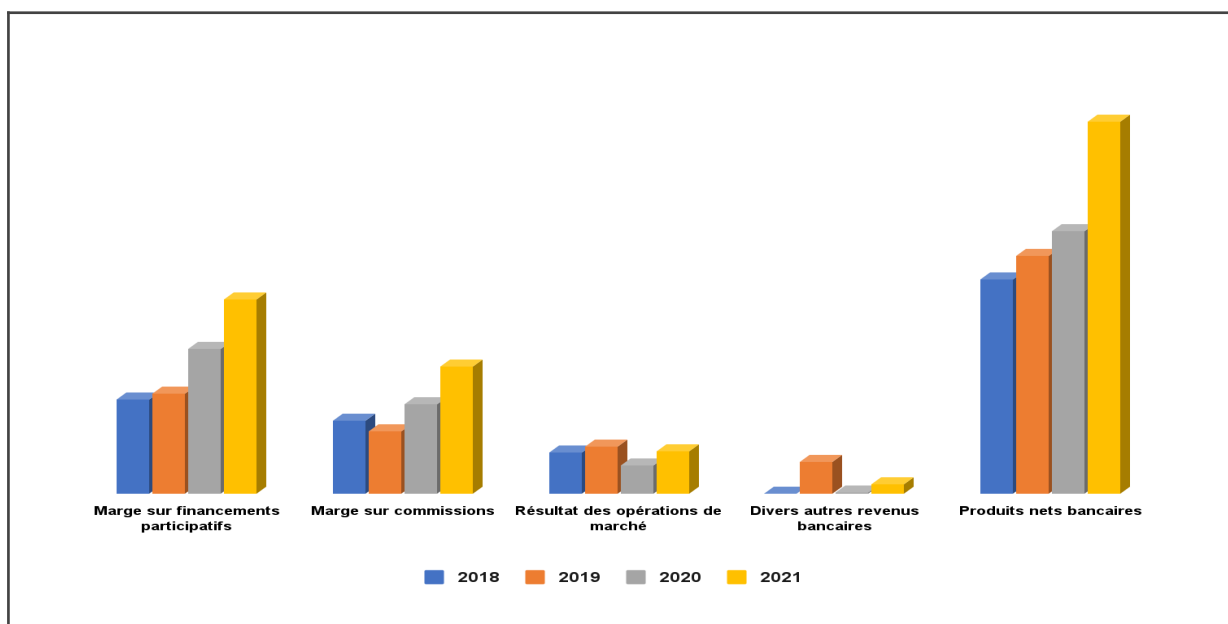
Source : Rapport annuel de la Commission Bancaire et données collectées auprès des IFI de l'UMOA

3.2 - Rentabilité des IFI de l'UMOA

3.2.1 - Produit net bancaire

Le produit net bancaire (PNB) islamique a progressé en moyenne de 25% pour ressortir à 34,9 milliards à fin 2021.

Graphique n°18 : Structure du produit net bancaire (PNB)



Source : Données collectées auprès des IFI de l'UMOA

L'évolution du PNB a globalement été soutenue par 39,5% d'augmentation moyenne annuelle de la marge sur les financements islamiques, soit 18,3 milliards au 31 décembre 2021.

Outre les marges réalisées sur les financements islamiques, le PNB comprend essentiellement à fin 2021 les commissions (12 milliards), les opérations de marché (4 milliards) et les divers revenus bancaires (673 millions).

3.2.2 - Résultat Brut d'Exploitation

Le Résultat Brut d'Exploitation (RBE) s'est établi à 16,7 milliards à fin 2021, en hausse annuelle de 52,8% entre 2019 et 2021. Les charges générales d'exploitation (frais de personnel et autres frais généraux) ont enregistré une augmentation annuelle de 9,3%. Toutefois, il est noté une contraction du coefficient d'exploitation, qui mesure le niveau d'absorption du PNB par les charges générales d'exploitation, qui s'est établi à 48% du PNB à fin 2021 contre 62,8% en 2019.

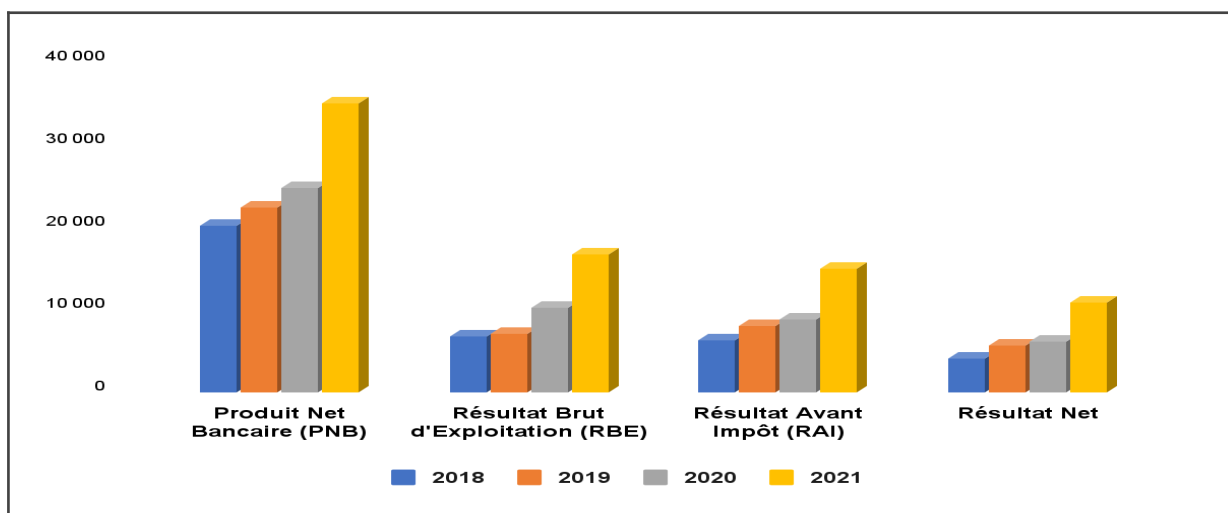
L'exploitation des IFI continue de dégager un résultat bénéficiaire, soit 10,9 milliards à fin 2021, suivant la tendance des années précédentes marquées, pour une augmentation moyenne annuelle de 37,7% (2019-2020). Sur la base des données recueillies, des résultats bénéficiaires ont été notés dans la majorité des IFI à fin 2021, à savoir :

- la BIS (9,6 milliards ; 88,4%) ;
- Coris Baraka Coris Baraka Burkina (426 millions ; 3,9%) ;
- la BIN (317 millions ; 2,9% du résultat des IFI de l'Union) ;
- Coris Baraka Niger (251 millions ; 2,3%) ;
- Coris Baraka Mali (163 millions ; 1,5%) ;
- Coris Baraka Côte d'Ivoire (110 millions ; 1,0%).

Cependant, l'exploitation est ressortie déficitaire au niveau des 3 branches islamiques suivantes en raison des charges d'exploitations élevées :

- Coris Baraka Sénégal (-86,7 million) ;
- Coris Baraka Togo (-41,2 millions) ;
- Coris Baraka Bénin (-26,7 millions).

Graphique n°19 : Evolution des soldes intermédiaires de gestion



Source : Données collectées auprès des IFI de l'UMOA

Le coefficient net d'exploitation, qui mesure le niveau d'absorption du PNB par les charges générales d'exploitation, s'est établi à 48,0% à fin 2021 contre 62,8% en 2019 à la faveur d'une meilleure maîtrise des frais généraux.

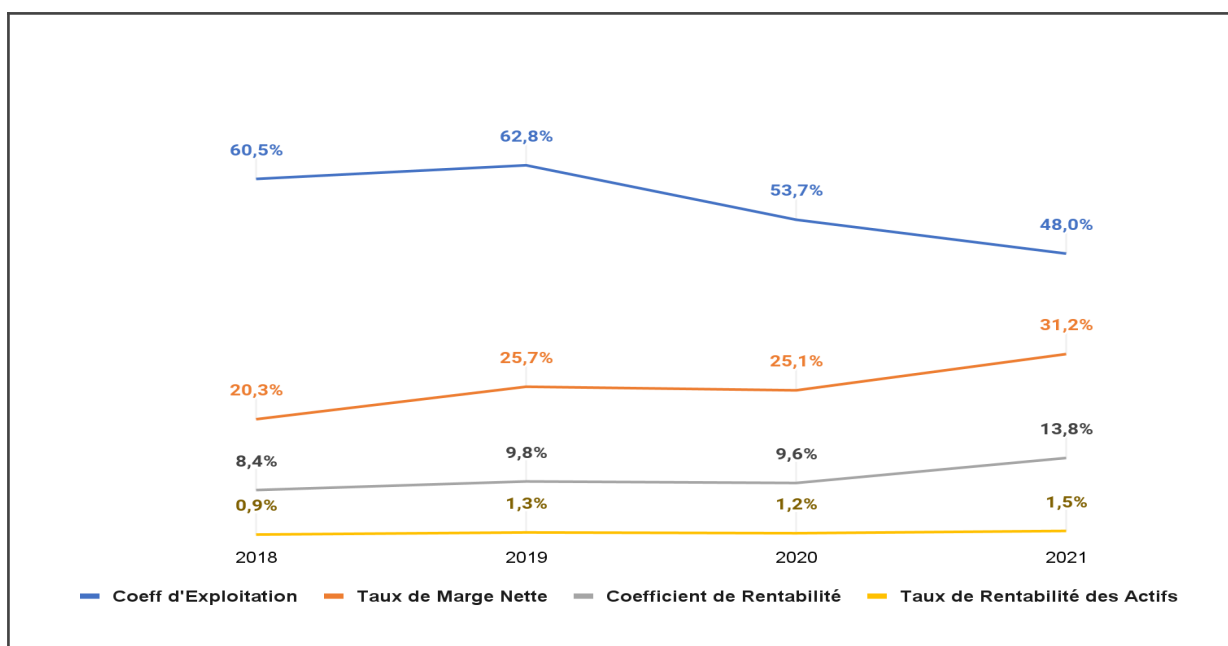
3.2.3 - Profitabilité

La profitabilité du secteur bancaire s'améliore, comme l'illustre la rentabilité des fonds propres, qui ressort à 13,8% à fin décembre 2021 contre 9,8% en 2019.

Le taux de rentabilité des actifs, à savoir le rapport entre le résultat net et le total des actifs, s'est également amélioré en ressortant à 1,5% au 31 décembre 2021 contre 1,3% en 2019.

Suivant la même tendance, le taux de marge nette, qui rapporte le résultat net au produit net bancaire, enregistre une hausse sur la période pour ressortir à 31,2% au 31 décembre 2021.

Graphique n°20 : Evolution des indicateurs de rentabilité financière



Source : Données collectées auprès des IFI de l'UMOA

IV – CHANTIERS EN COURS VISANT LE DÉVELOPPEMENT DE LA FINANCE ISLAMIQUE DANS L'UNION

L'évolution positive des indicateurs de la finance islamique est liée, en grande partie, aux actions initiées par la Banque Centrale depuis 2018, en vue de la promotion des activités financières islamiques au sein de l'UMOA.

A cet égard, la finalisation par la Banque Centrale des actions ci-après devrait contribuer à la poursuite du développement harmonieux de la finance islamique de l'UMOA :

- l'édiction de cadres comptable et prudentiel applicables aux IFI ;
- la vulgarisation des contrats-types des produits et services de la finance islamique, à mettre à disposition des IFI, en vue de réduire les divergences d'interprétation et les risques de réputation ;
- la formulation de propositions de mesures fiscales visant à neutraliser la double imposition des opérations de finance islamique dans l'UMOA, en comparaison avec la finance conventionnelle ;
- la mise en place d'un Conseil de Conformité Central à l'échelle de l'UMOA, afin de faciliter la standardisation des avis et pratiques en matière de conformité aux principes et règles de la finance islamique.

Il apparaît également nécessaire d'engager des travaux au niveau de l'Institut d'émission, en vue d'adopter une stratégie pour le refinancement des IFI aux guichets de la BCEAO, conforme aux principes et règles de la finance islamique.

De même, il serait souhaitable d'amender les textes en vigueur pour élargir le champ d'application de l'opération "*Tawarruq*" à la clientèle non financière.

* * *

*

Annexe 1: Activités des IFI de l'UMOA

NOMBRE D'IFI	17		
Nombre de banques full islamiques	2		
Nombre de SFD full islamiques	7		
Nombre de fenêtres bancaires islamiques	7		
Nombre de SFD détenant une fenêtre islamique	1		
	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Effectif du personnel	326	375	404
- dont nombre de cadres	103	120	138
- dont nombre non cadres	223	255	266
	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Nombre d'agences	49	50	57
Nombre de guichets physiques clientèles	7	10	15
Nombre de Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) et Guichets Automatiques de Banque (GAB)	52	52	59
	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Nombre de comptes ouverts par la clientèle*	134 479	143 461	172 152
- dont compte d'investissement	272	394	1 270
- dont compte de dépôt à vue	134 207	143 067	170 882
	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Nombre de clients**	127 705	136 026	162 966
- dont Particuliers	115 906	123 269	146 502
- dont Petites et Moyennes Entreprises	6 545	6 858	9 196
- dont autres entreprises	5 161	5 760	6 998
- dont Associations	72	97	219
- dont Institutions financières non bancaires	21	42	51

Annexe 2 : Eléments du bilan des IFI de l'UMOA (Montants en FCFA)

Structure de l'actif (Montant en FCFA)	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	31 311 080 754	35 168 623 546	43 476 131 751
Créances sur les institutions financières et assimilés dont :	6 117 889 547	9 193 968 362	34 057 193 794
- <i>A vue</i>	2 769 889 547	6 129 968 362	2 085 193 794
- <i>A terme</i>	3 348 000 000	3 064 000 000	31 972 000 000
Créances sur la clientèle et assimilés dont :	343 917 287 116	420 230 276 579	534 488 210 850
- <i>Financements islamiques de trésorerie et de consommation</i>	78 314 794 927	127 435 913 163	180 473 660 804
- <i>Financements islamiques à l'équipement</i>	211 586 746 412	227 682 484 465	275 986 196 866
- <i>Financements islamiques immobiliers</i>	15 175 384 417	16 350 833 764	18 902 606 135
- <i>Autres financements islamiques</i>	38 840 361 360	48 761 045 187	59 125 747 045
Créances acquises par affacturage	0	0	0
Titres de transaction et de placement dont :	617 006 383	0	0
- <i>Bons du Trésor et valeurs assimilées</i>	0	0	0
- <i>Autres titres de créance</i>	617 006 383	0	0
- <i>Certificats de Sukuk</i>	0	0	0
- <i>Titres de propriété</i>	0	0	0
Autres actifs	14 455 641 447	20 053 050 854	36 161 760 583
Titres d'investissement dont :	32 730 000 000	30 961 000 000	36 361 000 000
- <i>Bons du Trésor et valeurs assimilées</i>	0	0	0
- <i>Autres titres de créance</i>	0	0	0
- <i>Certificats de Sukuk</i>	32 730 000 000	30 961 000 000	36 361 000 000
Titres de participation et emplois assimilés	36 000 000	804 000 000	804 000 000
Parts dans les entreprises liées	0	0	0
Autres titres et emplois assimilés	0	0	0
Titres de Moudaraba et Moucharaka	0	0	0

Dépôts d'investissement placés	1 000 000	2 000 000	2 000 000
Créances subordonnées	0	0	0
Actifs dérivés conformes aux principes et règles de la finance islamique (couverture du risque financier)	0	0	0
Immobilisations données en Ijara simple	0	0	0
Immobilisations données en Ijara financement	0	0	0
Immobilisations incorporelles	129 398 014	212 313 359	458 066 177
Immobilisations corporelles	19 018 123 231	22 324 529 729	24 997 602 188
TOTAL ACTIF	448 333 426 492	538 949 762 429	710 805 965 343
Structure du passif (Montant en FCFA)	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Opérations de trésoreries avec les institutions financières, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	146 000 000	200 000 000	217 000 000
Dettes envers les institutions financières et assimilés dont :	40 804 292 984	72 223 124 872	127 700 187 555
- A vue	10 047 959 759	17 272 442 691	17 428 453 980
- A terme	30 756 333 225	54 950 682 181	110 271 733 575
Dépôts de la clientèle dont :	331 638 411 177	385 691 277 033	484 593 224 422
- Comptes à vue créditeurs	140 317 849 909	172 357 401 532	231 665 459 241
- Comptes d'épargne	45 499 307 108	57 296 043 539	75 517 505 875
- Comptes d'investissement	67 506 451 184	49 005 263 006	45 785 785 849
- Autres dépôts à terme	72 376 400 000	99 324 000 000	123 317 000 000
- Autres comptes créditeurs	5 938 402 976	7 708 568 956	8 307 473 457
Dettes envers la clientèle sur produits islamiques	0	0	0
Titres de créance émis dont :	0	0	0
- Titres de créance négociables	0	0	0
- Emprunts obligataires	0	0	0
- Autres titres de créance émis	0	0	0
Autres passifs	15 138 377 834	13 171 044 290	16 456 432 131

Provisions pour risques et charges	2 110 802 581	2 837 483 739	2 648 869 882
Provisions réglementées	0	0	0
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0	0
Dettes subordonnées	0	0	0
Dépôts d'investissement reçus (y compris au titre des refinancements)	0	0	0
Ecarts de réévaluation	18 000 000	18 000 000	18 000 000
Réserves et primes liées au capital	14 572 404 325	20 815 404 325	23 401 404 325
Capital ou dotation financière allouée à la branche islamique, le cas échéant	39 000 000 000	39 000 000 000	47 000 000 000
Actionnaires. Capital non versé (-)	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
Report à nouveau (+/-)	-1 843 708 332	-2 296 838 169	-2 832 798 400
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-483 129 837	-708 498 043	417 014 548
Résultat net de l'exercice (+/-)	6 231 975 759	6 998 764 382	10 186 630 880
TOTAL PASSIF	448 333 426 491,7	538 949 762 428,6	710 805 965 343,1

Annexe 3 : Etat des soldes des IFI de l'UMOA (Montants en FCFA)

Eléments		31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
1	(+) Produits sur financements islamiques	20 643 711 539	24 830 769 368	30 976 085 064
2	(-) Charges sur financements islamiques	11 242 115 795	11 188 661 145	12 677 452 821
3	Marge sur financements islamiques (1) - (2)	9 401 595 744	13 642 108 223	18 298 632 243
4	(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	0	52 000 000	0
5	(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	0	0	0
6	Résultat des opérations d'Ijara (4) - (5)	0	52 000 000	0
7	(+) Commissions perçues	5 855 415 664	9 045 107 070	12 502 324 363
8	(-) Commissions servies	12 282 747	623 945 992	511 251 504
9	Marge sur commissions (7) - (8)	5 843 132 917	8 421 161 078	11 991 072 859
10	(+/-) Résultat des opérations sur titres de placement	154 123 403	253 069 856	113 606 491
11	(+/-) Résultat des opérations sur titres d'investissement	2 067 000 000	1 685 000 000	2 196 000 000
12	(+/-) Résultat des opérations sur titres de participation	0	0	0
13	(+/-) Résultat des opérations sur autres titres et assimilés	0	0	0
14	(+/-) Résultat des opérations de change	2 085 693 507	621 906 644	1 528 106 218
15	(+/-) Résultat des opérations sur produits dérivés	65 146 343	86 506 621	159 513 154
16	Résultat des opérations de marché (10) + (11) + (12) + (13) + (14) + (15)	4 371 963 253	2 646 483 121	3 997 225 863
17	(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	0	0	0
18	(+) Divers autres produits bancaires	3 025 431 694	66 860 084	878 922 292
19	(-) Diverses autres charges bancaires	274 592 516	111 373 285	205 969 320
20	(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT	0	0	0
21	PRODUIT NET BANCAIRE (3) + (6) + (9) + (16) + (17) + (18) - (19) + (20)	22 367 531 092	24 717 239 221	34 959 883 937
22	(+/-) Résultat des opérations sur immobilisations financières	0	0	0
23	(-) dotations aux amorts et dépréciations sur immobilisations	1 158 437 449	1 263 826 031	1 697 750 567

24	(+) Reprise de dotations aux amorts et dépréciations sur immobilisations	0	15 000 000	239 000 000
25	(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	0	0	0
26	(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	0	0	0
27	(-) Charges générales d'exploitation	14 053 693 945	13 274 012 488	16 789 440 533
28	RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION (21) + (22) - (23) + (24) + (25) - (26) - (27)	7 155 399 697	10 194 400 702	16 711 692 838
29	(+/-) Dotations nettes de reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	876 725 616	-1 346 296 750	-1 778 153 930
30	(+/-) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-820 082	-1 887 845	0
31	Résultat Avant Impôt (28) + (29) + (30)	8 031 305 231	8 846 216 107	14 933 538 908
32	(-) Impôts sur les résultats	2 280 717 103	2 640 944 227	4 031 672 446
33	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (31) - (32)	5 750 588 128	6 205 271 880	10 901 866 462